

2H

Plan de zonage Modification n°6

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Métropolitain du 29/06/2023
Approuvant la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme

PLU approuvé par délibération du Conseil municipal le 24/03/2015

Révision n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal le 31/03/2016

Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal le 10/07/2017

Révision allégée n°1 en cours

Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 24/10/2019

Modification simplifiée n°3 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 19/12/2019

Modification simplifiée n°4 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 31/07/2019

Révision allégée n°2 en cours

Modification n°6 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 29/06/2023

Modification n°7 en cours

Modification n°8 en cours

Limite de zone et de secteur

Espace Boisé Classé
à aménager ou à redessiner

Marque de recuilement

1997-1998

SERVITUDES D'URBANISME

Périmètre d'attente de projet
d'aménagement (art. 1123-2.a)

Servitude de moitié Sociale
(art. L123-2-b)

Périmètre de mobilité sociale
(art. L123-1-5)

Orientation d'Aménagement et
Programmation (art. L123-1-4)

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Ouvrage public
(numéro de ER)

Voie à créer ou à élargir

Intention de création de :

Corrélateur à aménager

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIAT

CANAUX

Canaux primaire

Canaux tertiaire

RISQUES

Secteur de risque de stagnation
des eaux de ruissellement pluvial

Secteur de risque de ruissellement
des eaux pluviales

Atlas des zones inondables (AZI)
Enveloppe hydrogéomorphologique

Risque d'inondation grave lié à l'

Risque d'inondation modéré lié

ÉLÉMENTS DE PAYSAGE À PRÉSERVER

(Au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme)

Haies à conserver

Arbres et signe me

immediates to notes at

388

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT

Plus d'informations sur le site www.les-hermines.com

Plan d'exposition au 1

Echelle : 1/2 500

